



Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine

*Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS*

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 24 juin 2015 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **MARGUERITTES** (30) à :

BALON Elodie  
BERNARD Marielle  
BOULBES Lucie  
CAVAILLÈS Cyrielle  
CONFORT Lauriane  
COSENTINO Clémence  
GIBERT Marie  
GUILLON Alexandra  
JEANJEAN Morgane  
LEFEVRE Charlotte  
LLORCA Alix  
MARTIN – MARTIN-VAQUERO Mélodie  
MOLINA Manon  
RODRIGUEZ Sandra-  
SALEMME Jade

Fait à Paris, le 24 juin 2015,  
le président de jury,



Marc-André MALBERT